

Formulaire d'adhésion à l'asbl Rovi Collège des Professionnels ou des Associations / Institutions

Entre l'asbl Ropi, dont le siège social est établi au 24 rue de Ghlin à Jemappes,	
représentée par	H
en qualité	de l'asbl Ropi
et le Prestataire,	
Nom / dénomination sociale:	
Prénom:	
Adresse / siège social:	
N° Entreprise / Association:	
Tél:	
E-mail:	
Site-web:	
Collège d'appartenance: Prestataires / Associat	
inutile)	
La présente convention est établie en conformi Ropi, qui sont annexés à cette convention. Le prestataire s'engage à verser une cotisation	
actif dans l'entreprise dans les plus brefs délais (compte BE20 5230 8074 0956, avec	
communication "Cotisation <nom dénomination="" ou="" sociale="">").</nom>	
Alternativement, la cotisation peut-être versée en Ropi, à remettre en espèce lors d'une Assemblée Générale de l'asbl Ropi. Dans ce cas, le montant de la cotisation est abaissé à 10 Ropi par équivalent temps-plein actif dans l'entreprise.	
Fait à Mons, le	
Le Prestataire	L'asbl Ropi